

Extrait 1 :

ENTRETIEN

PAR OLIVIER MOUTON

Kathlijn Malfiet est professeur au département de sciences politiques à la KULeuven. Elle est la porte-parole du mouvement de contestation académique.

« Vous protestez contre l'attribution au prince Philippe d'un doctorat honoris causa, ce lundi. Pour quelles raisons ? »

« Nous réagissons véritablement en tant qu'académiciens. Notre principal grief concerne la manière dont est rédigée la motivation de ce doctorat. Celle-ci renvoie à quelques réalisations du prince Philippe qui ne sont pas avérées, comme sa contribution à la paix dans le monde. Or, ce sont des domaines délicats que nous étudions dans le département de sciences politiques. Dès lors, nous estimons que l'université devrait être beaucoup plus prudente avec ce type d'argumentation. »

« Cela a-t-il quelque chose à voir avec la personnalité du prince Philippe ? »

« Pas du tout. Si l'université avait motivé sa décision par le fait de suivre une tradition consistant à honorer de la sorte un Roi ou un futur Roi, cela aurait été moins problématique à nos yeux. On peut se poser la question de savoir si une tradition doit être poursuivie sans la remettre en question, mais cela aurait été un autre débat. Nous ne voulons pas nous prononcer pour ou contre la famille royale. »

« Ce débat a lieu en Flandre pour l'instant... »

« Oui, absolument. En tant que professeurs, nous ne voulons pas nous immiscer dans un débat de ce type. Certains s'affirment clairement contre la monarchie parce qu'ils trouvent inacceptable que l'on confère un certain pouvoir politique à une institution renouvelée par le lien du sang. D'autres défendent la monarchie parce qu'elle remplirait une fonction stabilisatrice dans notre pays. Nous ne nous prononçons pas. Le problème, c'est que l'université le fait en attribuant ce titre. »

Extrait 2 :

ENTRETIEN

PAR PAUL VAUTE

Pour le recteur de la KULeuven André Oosterlinck, la décision de conférer le grade de docteur honoris causa au prince Philippe est pleinement justifiée. Nous l'avons interrogé.

« Est-ce la première fois que la KUL accorde un doctorat honoris causa à un membre de la famille royale ? »

« Depuis que nous sommes autonomes, oui. Les cas précédents sont antérieurs : il y a eu le prince Albert en 1961, le roi Baudouin en 1960, le roi Léopold III en 1935, le roi Albert I^{er} et la reine Elisabeth en 1927... En choisissant de l'accorder cette année au prince Philippe, nous avons voulu souligner l'importance de l'institution royale pour la Belgique. Notre université reconnaît pleinement ce qu'on appelle la *Bundestreue* (loyauté fédérale). Nous ne sommes pas des séparatistes. Nous sommes flamands, belges et européens. »

« Que répondez-vous à ceux qui disent que le prince ne doit pas recevoir ce titre parce qu'il n'est pas un chercheur scientifique et qu'il n'a pas davantage un grand rôle politique ou diplomatique ? »

« Le prince se prépare très bien à ses futures fonctions de chef de l'Etat. C'est un choix qui s'inscrit bien dans nos traditions. C'est le choix d'une université adulte, dans un Etat fédéral adulte, même si nous pouvons avoir des idées sur l'amélioration de cette fédéralisation. »